

La consécration de nos paroisses (1/3)

Nous proposerons sur nos trois paroisses, le dimanche 3 juin, une démarche de consécration aux Cœurs unis de Jésus et de Marie. C'est une démarche communautaire à laquelle chacun est invité à s'associer personnellement et librement. Pour bien la comprendre et s'y préparer, une méditation vous est proposée chaque semaine de mai. Nous partons aujourd'hui du baptême, la consécration fondamentale.

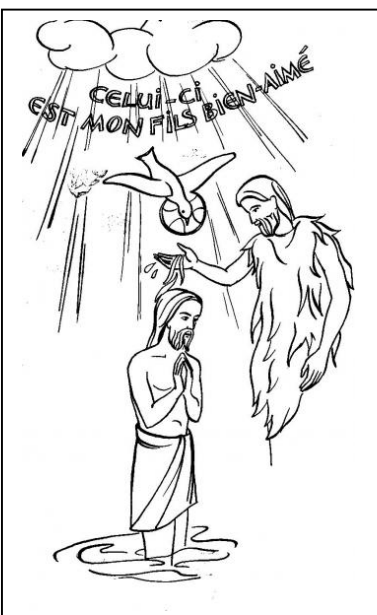
Tous les baptisés sont consacrés !

Que veut dire « consacrer » ou « consécration » ?

Consécration, c'est un mot bien usé, bien affadi, et pourtant c'est un des termes les plus riches de sens de notre vocabulaire :

1. **Un lieu ou une chose** sont dédiés au culte, à un usage sacré : une église, un autel, de l'huile...
2. **Une personne** instaure une relation plus étroite avec Dieu : consécration au Sacré-Cœur, consécration à Dieu par Marie.
3. Et finalement une personne peut dire « je suis consacrée » :
 - * consécration sacramentelle par le **baptême, la confirmation, l'ordre, et, par analogie, le mariage.**
 - * consécration apostolique par le don d'elle-même et l'acceptation d'une mission dans l'Église.

Le baptême : consécration initiale et fondamentale



Tous les membres de l'Église sont consacrés en vertu de leur baptême : c'est la consécration fondamentale, initiale. En recevant l'onction sainte ou saint-chrême, le baptisé est marqué dans son cœur par la vie du Christ : la bénédiction du Père repose sur lui ; il est imprégné du parfum de l'Esprit Saint. Chacun, selon sa condition propre, est appelé à exercer la mission confiée par Dieu à l'Église.

Dans l'Église, Peuple de Dieu, les baptisés forment les « fidèles du Christ », tous appelés à la sainteté et à l'apostolat par leur baptême et leur confirmation. Égaux en dignité, ils sont tous appelés à coopérer à l'édification du Corps du Christ, chacun selon sa condition et ses responsabilités dans la vie. Leurs fonctions et leur état de vie peuvent varier, mais aucun n'est supérieur à un autre.

À partir de la consécration initiale du baptême :

- **Les couples mariés**, par analogie, sont consacrés par l'Esprit Saint dans le sacrement du mariage pour accomplir leur mission conjugale et familiale : « Les époux chrétiens, pour accomplir dignement les devoirs de leur état, sont fortifiés et comme consacrés par un sacrement spécial » (Concile Vatican II).
- Les **religieux-ses, certains prêtres et certains laïques**, se donnent totalement à Dieu par la profession des conseils évangéliques, particulièrement celui de la chasteté parfaite dans le célibat, avec la volonté de suivre le Christ de plus près. Ils appartiennent à **l'état de vie consacrée**.
- Parmi les fidèles, en vertu du sacrement de l'ordre, les **ministres sacrés**, évêques ou prêtres, sont consacrés à Dieu pour être pasteurs du Peuple de Dieu : c'est leur vocation propre. De leur côté, les diacres sont consacrés pour représenter le Christ serviteur.



En nous faisant devenir « un autre Christ », la consécration baptismale nous fait devenir le sel de la terre, la lumière du monde, le levain dans la pâte du monde !

Textes bibliques

Luc 4, 18

« L'Esprit du Seigneur est sur moi parce que le Seigneur m'a consacré par l'onction. Il m'a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres »

1 Pierre 2, 4-10

« Approchez-vous de lui : il est la pierre vivante rejetée par les hommes, mais choisie et précieuse devant Dieu. Vous aussi, comme pierres vivantes, entrez dans la construction de la demeure spirituelle, pour devenir le sacerdoce saint et présenter des sacrifices spirituels, agréables à Dieu, par Jésus Christ (...)

Mais vous, vous êtes une descendance choisie, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple destiné au salut, pour que vous annonciez les merveilles de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière. Autrefois vous n'étiez pas un peuple, mais maintenant vous êtes le peuple de Dieu ; vous n'aviez pas obtenu miséricorde, mais maintenant vous avez obtenu miséricorde. »